

Mairie de Têche
38470

Procès-verbal de la séance du 23 juin 2008

Le lundi 23 juin 2008, le conseil municipal de la commune de Têche, dûment convoqué le 16 juin 2008, s'est réuni en session ordinaire à 20h30, sous la présidence de Mr Caniffi Robert, maire.

Présents: Caniffi R., Charbonnel Ph., Cony J., Falque D., Faraldo T., Ferlin JP., Germain E., Pace L., Dherbey P., Cotte J.L.

Absent: Burger R.

Mr le maire ouvre la séance à 20h30

Mr Pace Louis, conseiller municipal, a été nommé secrétaire de séance.

1 - Objet: Alimentation basse tension du lotissement communal « Le Curty »

Nouveau dossier d'exécution. Le nouveau plan de financement annule et remplace celui de février 2008. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **39965€**

Le montant total des financements externes s'élèvent à : **32292€**

La contribution de la commune aux investissements de cette opération est de : **6243€**

Le conseil, entendu cet exposé, **vote à l'unanimité la délibération.**

2 - Objet: Subvention du conseil général.

Dans le cadre de « l'aide aux investissements des voiries communales », nous avons une subvention de **2547 €** pour une dépense subventionnable de **5095 €**. Un dossier complet de demande de subventions a été envoyé au conseil général. Les devis portent sur la création d'une aire de croisement et l'élargissement d'une voie communale sous la porcherie pour un montant de **11161 € HT**. Le conseil **vote à l'unanimité la délibération.**

3 - Objet: Création d'un poste d'agent technique non titulaire.

A partir du 1er juillet 2008 Mr Trouilloud Bernard aura un contrat renouvelable annuellement pendant 5 ans. Détails du contrat : CDD, 2ème classe, indice 330, échelle 3, il fera 52 heures mensuelle.

4 - Objet: Signalétique viaire (dénomination et numérotation des rues, chemins etc...)

Présentation par Mr Ferlin J.P. du travail de la commission idoine. Toutes les voies de la commune ont été dénommées. La commission a décidé de conserver au maximum les noms de nos lieux-dits (Sarreloups, Les signaux etc..) et prendre des noms, moins connus, (Curty, route impériale etc..) qui se trouvent sur le cadastre. Une façon de sauvegarder notre patrimoine dans ce domaine. Pour la numérotation on s'achemine vers le système métrique. Le conseil réfléchit aux modalités pour une concertation, la plus large possible, avec la population. Pour continuer et affiner ce projet, la commission attend la position de la communauté de communes (aides financières, assistance technique par un bureau d'étude etc..) A suivre...donc.

5 - Objet: Conseil d'école du 13 juin 2008.

Mr le maire commente et analyse le procès - verbal de cette réunion. Vous pouvez lire l'intégralité de ce texte sur le site communal : <http://teche.sud-gresivaudan.org> , rubrique vie scolaire.

6 - Objet: Attribution de l'indemnité de conseil du comptable (receveur municipal)

Considérant les différents articles de lois et décrets relatifs à cette indemnité, Le conseil décide d'allouer l'indemnité de conseil à Mr Jean-Paul Suzzoni au taux de 100%

Délibération adoptée : 9 voix pour et une abstention.

7 - Objet: Motion contre le centre de stockage de déchets à Brion

Les dix conseillers(è) présents signent la motion du collectif des maires contre l'implantation d'un centre de stockage de déchets ultimes de classe 2 sur le site de Toutes Aures en Chambaran .

8 - Objet: Affichage des procès-verbaux des réunions du conseil municipal

Mr Pace L. prend la parole pour interpellier Mr le maire sur l'absence d'affichage de ces procès-verbaux et rappelle au conseil, que nous avons le devoir de transparence envers nos administrés.

Mr le maire abonde totalement dans ce sens et s'engage à faire afficher ces documents à l'extérieur de la mairie.

9 - Objet: Réfection du monument aux morts.

Mr le maire informe le conseil que le monument aux morts demande quelques travaux de rénovation, repeindre les lettres des inscriptions et donner à la pierre une seconde jeunesse avec le procédé adéquat. Un devis sera demandé aux Ets Vitaloni de Vinay.



Puis après diverses explications et informations, la séance est levée à 23h00

Rédacteur: Pace Louis, conseiller municipal

Tête le 27 juin 2008

Le secrétaire de séance
Pace Louis

Le maire
Robert Caniffi